



COLLOMBEY
MURAZ

A retourner
par courrier à

Commune de Collombey-Muraz
Service Technique
R. des Dents-du-Midi 44
C.P. 246
1868 Collombey

ou

par mail à

Service.technique@collombey-muraz.ch

ANNONCE DU DEBUT DES TRAVAUX

Selon l'article 49 alinéa 5 lettre b) de la loi sur les constructions du 8 février 1996 et de l'article 10 alinéa b) du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), le bénéficiaire d'une autorisation de construire ou son mandataire est tenu d'informer la Commune **du début des travaux** :

N° de dossier:

Parcelle n° :

Objet :

Requérant :

Personne de contact :

Tél. :

E-mail :

Date du début des travaux :

Durée estimée des travaux :

Lieu et date :

Signature :

A remplir par le service technique

Contrôle d'implantation géomètre date/visa

Paiement de la facture provisoire
des taxes de raccordement date/visa

Commune de Collombey-Muraz
Rue des Dents-du-Midi 44 / CP 246
CH – 1868 Collombey
Tél. : +41 (0)24 473 61 61

Email : service.technique@collombey-muraz.ch
www.collombey-muraz.ch
Twitter : @collombey_muraz

